

Non Au Béton

Mairie de Montpellier
1, place Georges Frêche
34000 MONTPELLIER

Montpellier le 9 Novembre 2020

OBJET : Classement d'un micocoulier en EBC.

Monsieur le Maire,

Non loin de la mairie, l'avenue du Pont Trinquat et l'avenue Germaine Tillon prolongée par la rue de Saint Hilaire se trouvent dans un secteur en pleine mutation. Les immeubles neufs de grande hauteur remplacent progressivement, inexorablement, les constructions de cette zone où subsistent encore de grandes parcelles arborées. Nous espérons que l'évolution des règles de construction permettra de préserver des groupes d'arbres et des haies dans ce secteur, comme dans l'ensemble de la ville.

Sur l'une de ces parcelles située au numéro 951 de l'avenue du Pont Trinquat se trouve un arbre vraiment exceptionnel, bien visible aussi de l'avenue Germaine Tillon.

Cet arbre est un micocoulier âgé d'au moins d'une centaine d'année, selon le témoignage d'une voisine septuagénaire qui nous a affirmé qu'elle-même, ainsi que sa mère avait toujours connu le micocoulier. Sa hauteur avoisine les 20 mètres et le diamètre de son houppier les 25 mètres.

Son volume, sa silhouette et la plénitude de sa forme en font un sujet remarquable, un trésor vivant qu'il faut protéger.

Le PLU (zone 2U1-1CW) en vigueur ne l'a pas inclus dans un espace boisé classé. Pour que cet arbre isolé continue d'embellir magnifiquement la ville et d'offrir ses services à la biodiversité, il est indispensable de le protéger dès maintenant et dans la prochaine révision du PLU par une inscription en EBC, en tant que sujet d'exception, avec la surface de terre libre de toute occupation nécessaire à son existence. Une expertise de l'ONF pourrait aussi être diligentée par vos services.

Nous connaissons la volonté de votre équipe de protéger et de développer la présence de la nature dans Montpellier, c'est pourquoi nous espérons une réponse positive à notre demande de protection de ce rare micocoulier.

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos salutations respectueuses.



Michel Dumas
Président de Non Au Béton

Emplacement du Micocoulier dans la parcelle 0557 :



Vue de face et en perspective :

